



Ligue d'Ile-de-France de Natation



Natation Course

Règlements et Calendriers

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022

V1 du 7 juillet 2022

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 25

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

Pour les engagements et résultats : natation@lif-natation.fr



île de France





Sommaire

Règlements généraux.....	4
Explication des icônes pour les compétitions.....	5
Calendrier fédéral et régional	6
Dispositions communes aux compétitions.....	7
Les catégories d'âges.....	10
Les classements	10
Règlement Sportif	11
Compétitions Avenirs	12
Compétitions Jeunes	12
Rappels : Parcours Juniors Séniors.....	13
Qualification aux Championnats régionaux de décembre 2022	13
Championnats nationaux Interclubs TC en bassin de 25m.....	15
Championnat régional Jeunes 2021	18
Championnat régional 50m.....	19



Règlements généraux

Explication des icônes pour les compétitions

	Type de bassin (25 ou 50 mètres)
	Type d'organisation (régionale, poules géographiques, etc.)
	Statut fédéral (animation, référence)
	Dates de la compétition
	Nageurs et catégories concernés par la compétition
	Dates à retenir



PARTENAIRE OFFICIEL DE LA LIGUE D'ILE-DE-FRANCE



Calendrier fédéral et régional

COMPETITIONS	DATES
Championnats de France Elite Petit bassin	Jeudi 3 au dimanche 6 novembre 2022
Interclubs TC (dates protégées Juniors Séniors)	Ven.11 et/ou sam. 12 et/ou Dim. 13 novembre 2022
5km Indoor régional	A définir
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX JEUNES (regl. p12)	Lundi 14 novembre 2022
Championnat régional jeunes (dates protégées jeunes)	Du Vendredi 25 au dimanche 27 novembre 2022
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX 50m	Lundi 5 décembre 2022
Championnat régional 50m (dates protégées Juniors Séniors)	Du Samedi 17 au Lundi 19 Décembre 2022
DATE LIMITE ORGA INTERCLUBS JEUNES ET AVENIRS	Dimanche 18 décembre 2022
Championnats de France	Samedi 17 au mardi 20 décembre 2022

■ Dates imposées aux calendriers départementaux

COMPETITIONS	DATES
Date limite organisation Interclubs Jeunes et Avenir Date limite trophées Avenir	Dimanche 18 décembre 2022

■ Dates protégées régionales

La Ligue Ile-de-France impose aux clubs et aux départements des dates protégées afin de ne pas programmer en même temps des compétitions de mêmes catégories. Les compétitions ne respectant pas les dates protégées seront supprimées des serveurs fédéraux.

■ Meetings labellisés régionaux

Les demandes de labellisation régionale pour vos meetings sont à réaliser à cette adresse **avant le 1er octobre** (pour les meetings jusqu'au 31 décembre 2022) et **avant le 1^{er} décembre** (pour les meetings après le 1^{er} janvier 2023): <https://forms.gle/XwXzbru3irsTyz1L6>

Toute demande non conforme au cahier des charges sera refusée



Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales

■ Modalités d'engagements

- 1- Merci de vérifier le règlement de la compétition et de vérifier les éventuelles listes qualificatives associées
- 2- Je réalise mes engagements sur extranat.fr (seuls les temps de la base fédérale pourront être pris en compte, sans temps les nageuses et nageurs seront engagés « AT » pour absence de temps si le règlement l'y autorise).
- 3- Tous les engagements non conformes aux éventuelles listes qualificatives seront rejetés et seront frappés d'une amende correspondant au tarif majoré (voir tableau « Engagements »).

A titre exceptionnel, les engagements déposés après la fermeture de la procédure Extranat seront enregistrés jusqu'à la 1ère demi-heure qui suit l'Ouverture des Portes de la 1ère réunion et facturés 45 euros pour une épreuve individuelle, 90 euros pour une épreuve de relais et 300 euros par équipe

■ Engagements

Une avance sur engagements sera demandée, par le Trésorier de la Ligue Régionale, à tous les clubs participant à des compétitions régionales avant le 31 octobre 2021 ; pour les nouveaux participants avant leur première compétition régionale. Cette somme ne pourra être inférieure à 85 €. Aucun club ne pourra participer à une compétition régionale s'il n'a pas réglé la somme forfaitaire exigée.

Les engagements des nageurs et nageuses doivent impérativement passer par les clubs.

Pour toutes les compétitions individuelles :

	Tarifs de base Clubs franciliens labellisés ou 100% Licences	Tarifs majorés Clubs n'étant pas 100% Licences ou non franciliens
Engagements Indiv	6 €	10 €
Engagements Relais	12 €	20 €

Pour les compétitions Interclubs, les droits d'engagement par équipe et par sexe sont fixés à

	Tarifs de base Clubs franciliens labellisés ou 100% Licences	Tarifs majorés Clubs n'étant pas 100% Licence ou non franciliens
Interclubs Jeunes	45 €	60 €
Interclubs Toutes Catégories Interclubs Maîtres	60 €	100 €

Pour le meeting Francily', les droits d'engagement, pour tous, sont à : **10 €**.

Pour les clubs organisant une compétition régionale, les droits d'engagements seront remboursés intégralement hors interclubs et meeting.



■ Forfaits

■ Sur les engagements

Par esprit sportif, afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, nous demandons aux clubs de nous informer des non-participants aux différentes épreuves dès qu'ils en ont connaissance.

Les forfaits arrivant moins de 72 heures avant le début de la compétition seront frappés d'une pénalité équivalant au tarif de l'engagement correspondant, en plus du montant de l'engagement (sauf Francily', aucune amende).

■ Pour les finales

Pour les qualifications en finale, les forfaits doivent obligatoirement être déclarés au plus tard dans les 30 minutes suivant l'annonce des qualifiés de l'épreuve considérée. Tout nageur classé dans une épreuve est considéré comme réserviste jusqu'à 30 mn après la première annonce des nageurs qualifiés.

Un nageur non qualifié directement en finale peut également déclarer forfait s'il ne désire pas participer à une finale en cas de place vacante.

Les forfaits non déclarés en finale seront frappés d'une amende de 85 € (100 € pour les clubs non 100% licences) sauf en cas de maladie ou blessure survenant entre les séries et les finales. Dans ce cas, un certificat médical sera exigé.

■ Pour les compétitions par équipe

Toute équipe qualifiée en poule régionale est tenue d'y participer (Championnats Interclubs toutes catégories et Interclubs Jeunes).

En cas de forfait, l'amende appliquée sera de :

- déclaré plus de 72 heures avant la compétition : 300 € (400 € pour les clubs non 100% licences).
- déclaré moins de 72 heures avant la compétition : 500 € (600 € pour les clubs non 100% licences).

L'amende ne sera pas appliquée si le forfait du club est général pour la compétition considérée (poule régionale **et** poules départementales).

En cas de forfait d'une équipe en poule géographique, après parution de la répartition des équipes au bulletin, une amende de 60 € (80 € pour les clubs non 100% licences) sera appliquée.

■ Récompenses

Dans certaines compétitions, en plus des médailles, des lots pourront être remis soit aux premiers, soit aux meilleures performances à la table de cotation fédérale, soit aux clubs sur le classement élite de la compétition. Ces lots ne seront remis au bénéficiaire que s'il est présent au moment de la remise.

■ Transmission des résultats

Les résultats sont remontés directement sur les fédéraux à partir de l'application Extranat Pocket. Si la compétition n'est pas en ligne, alors l'organisateur doit envoyer la FFNex directement à la Fédération Française de Natation par mail

En cas de non-respect de ces règles, aucune réclamation ne sera acceptée au niveau des compétitions régionales.

Pour l'ensemble des compétitions individuelles et de relais, qualificatives et de référence, la « règle d'un seul départ » sera appliquée.

Pour les compétitions par équipe, la « règle des deux départs » sera appliquée.



Précisions concernant la désignation des jurys pour les compétitions de la LIF

■ Officiels – Dispositions générales de la Ligue Ile-de-France Natation

■ Mise en application de l'article SW3.2.5

Pour toutes les compétitions au calendrier régional y compris les meetings, les nageurs devront se présenter à la chambre d'appel au plus tard 20 mn avant le début de leur course et y rester. Il ne sera pas fait d'appel au micro pour les nageurs absents.

■ Nombre d'officiels à présenter

Pour les différentes compétitions individuelles, les clubs devront fournir un officiel à partir de cinq nageurs engagés et ce pour chaque réunion de la compétition. En cas de non-respect de cette clause, le club devra s'acquitter d'une pénalité de 45 € par réunion (60 € pour les clubs non 100% licences).

Les officiels désignés (Juge(s) Arbitre(s) et Starter(s)) par la commission des officiels compteront dans le quota de leur club quelque-soit le lieu de leur participation. Il est possible pour un officiel d'un club ayant moins de 5 nageurs d'officier.

Pour les compétitions par équipe, les clubs devront fournir un officiel par équipe engagée (poule régionale ou départementales) et ce pour chaque réunion de la compétition : 1 équipe = 1 officiel à l'exception des deux compétitions Interclubs ci-dessous :

■ Cas particuliers des Interclubs TC Poule R1 et Jeunes

1 officiel par **club engagé** et non par équipe. En cas de non-respect de cette clause, le club acquittera une pénalité de 45 € par officiel manquant (60 € pour les clubs non 100% licences).

■ Cas particuliers des compétitions « Indoor » du calendrier Eau Libre

Pour les compétitions « Indoor » du calendrier Eau Libre régional, l'application du règlement général ne permet pas d'être sûr de pouvoir organiser les séries avec au moins 2 nageurs par ligne.

Dans ces conditions, les clubs devront présenter des officiels suivant les dispositions ci-dessous :

- A partir 3 nageurs engagés → 1 officiel
- A partir 6 nageurs engagés → 2 officiels
- 10 nageurs et plus engagés → 3 officiels

En cas de non-respect de ces dispositions, le club s'acquittera d'une pénalité de 45 € par officiel manquant (60 € pour les clubs non 100% licences).

■ Jury

Pour les compétitions régionales et interrégionales, la commission des officiels de la Ligue convoquera un jury qui sera constitué à minima par :

- 2 juges arbitres*, 2 starters, 2 juges de nage, 6 ou 8 chronomètres, 1 chambre d'appel
- * Parmi ce jury, le Comité Départemental désigné par la commission des officiels pourra nommer
- 1 juge arbitre, 1 starter

Ne sont pas concernées par ces dispositions, les compétitions suivantes :

- Les poules géographiques des Interclubs toutes catégories
- Les trois poules du championnat Régional en bassin de 25m
- Poules départementales des Interclubs Jeunes et Interclubs Avenir
- Coupe des départements où la Commission nommera 1 Juge Arbitre et 1 Starter

Un comité départemental, s'il le souhaite, pourra prendre en charge la convocation du jury pour une compétition se déroulant dans son département.

■ Arrivée des officiels

Les participants au jury doivent se présenter dès l'ouverture des portes auprès du juge arbitre.

■ Table/Secrétariat

Elle est composée suivant la compétition :

- du ou de la délégué(e)
- d'un responsable informatique
- d'un speaker

■ Délégué

Sur proposition de la commission sportive, le délégué sera désigné en bureau par le Président de la Ligue Régionale.



Les catégories d'âges

JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2022 (Telles que définies par la FFN)				
	Dames		Messieurs	
AVENIRS	10 ans et moins	2012 et après	11 ans et moins	2011 et après
JEUNES	11-13 ans	2011 à 2009	12-14 ans	2010 à 2008
JUNIORS	14-17 ans	2008 à 2005	15-18 ans	2007 à 2004
SENIORS	18 ans et plus	2004 et avant	19 ans et plus	2003 et avant

	Départementale	Régionale	Nationale	Internationale
Avenirs	X			
Jeunes	X	X	X	Filles 13 ans
Juniors	X	X	X	X
Séniors	X	X	X	X

Vacances Scolaires 2022-2023	
Académies Paris - Créteil - Versailles	
Rentrée des élèves	Le Jeudi 1er septembre 2022
Automne	Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022
Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Hiver	Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023
Printemps	Du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023
Été	A partir du samedi 8 juillet 2023

Les classements

■ Classement « Clubs élite mixte d'Ile-de-France »

Le classement « clubs élite mixte d'Ile-de-France » est basé sur les performances réalisées au cours des championnats nationaux.

Un classement récapitulatif des 5 compétitions sera réalisé à l'addition des points marqués par chaque club au classement fédéral des structures :

1 ^{er} club :	1200 €
2 ^{ème} club :	900 €
3 ^{ème} club :	600 €
4 ^{ème} au 7 ^{ème} club :	400 €
8 ^{ème} au 10 ^{ème} club :	200 €

Pour valoriser et promouvoir le classement « clubs élite mixte d'Ile-de-France », les récompenses seront remises à l'Assemblée Générale annuelle de la Ligue Régionale au représentant des clubs présents. Les clubs absents ne seront pas récompensés.



Règlement Sportif Natation Course





Compétitions Avenirs

Le parcours individuel Avenirs est géré entièrement par les départements que ce soit au niveau organisationnel qu'au niveau réglementaire, mais toujours dans le respect du règlement FFN et ENF.

Les trophées Avenirs : voir règlement FFN, du 1^{er} Janvier 2022 au 18 décembre 2022)

Les Interclubs Avenirs seront organisés par les départements : Date limite avant le 18 décembre 2022

Compétitions Jeunes

Afin de garder une cohérence de travail et une logique de construction globale du nageur, la Ligue a décidé de garder une orientation de qualification à son championnat régional Jeunes sur plusieurs épreuves. **La qualification se fera sur l'ensemble des performances réalisées entre le 1^{er} janvier 2022 et le 14 novembre 2022**

La qualification au championnat régional Jeunes 25m du 10 au 12 juin 2022 se fera à l'addition des points sur les 4 catégories d'épreuves (la meilleure cotation sera prise en compte, les 4 grandes familles doivent être réalisées au moins une fois pour intégrer le classement) :

- 1 épreuve de ½ fond : 800 NL ou 1500 NL (ou 400 NL pour les Jeunes 1 exclusivement)
- 1 épreuve de 4 Nages : 200 4N ou 400 4N
- 1 50 NL obligatoire
- 1 épreuve de spécialité : un 100m ou un 200m au choix qui n'est ni de la NL ni du 4N

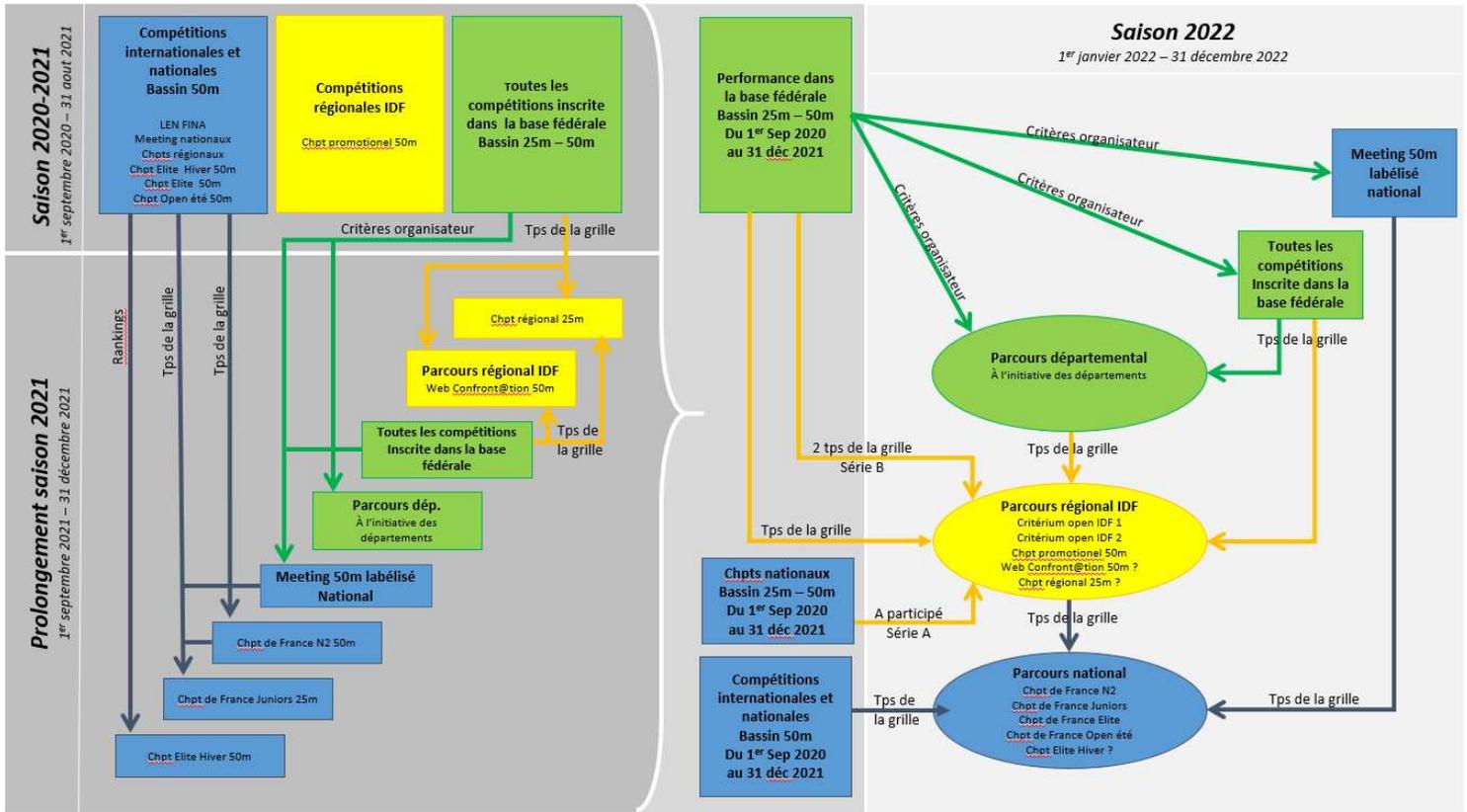
Interclubs Jeunes :

Il n'y aura pas de poules régionales, ainsi toutes les équipes devront nager aux interclubs départementaux. Les départements devront organiser les interclubs jeunes **avant le 18 décembre 2022.**

Classements Jeunes 2022 :

La commission de Natation Course a décidé de récompenser les jeunes nageuses et nageurs régionaux. Nous nous baserons sur les classements des trophées fédéraux (4 nageur et nageur complet).

Rappels : Parcours Juniors Séniors



Qualification aux Championnats régionaux de décembre 2022

Les qualifications se font dans la continuité de la saison 2022, ainsi nous gardons la liste qualificative des championnats promotionnels. Nous y ajouterons les nageuses et nageurs qualifiés de la série C qualifiés sur grille de temps entre le 1^{er} septembre 2022 et le 5 décembre 2022.

RAPPELS :

- ⇒ Qualification en fonction de sa participation aux échéances nationales du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021. Toutes les nages seront accessibles : **c'est la série A.**
- ⇒ Qualification sur tous les temps réalisés présent dans la base fédérale entre le 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021. A savoir réaliser 2 temps dans la grille régionale. Toutes les nages seront accessibles : **c'est la série B.**
- ⇒ **Pour les autres ne rentrant ni dans la Série A, ni dans la Série B,** ils pourront se qualifier au parcours régional uniquement sur les courses dans lesquelles ils se qualifient (voir grille de temps) + 1 épreuve complémentaire au choix. **Tous les temps à compter du 1^{er} septembre 2020** de la base fédérale seront pris en compte. (Dates limites de prise en compte des performances pour chaque compétition, voir calendrier). La liste des qualifiés sera régulièrement actualisée et disponible sur le site internet.



Grille de temps d'accès au parcours et compétitions régionales

Epreuves DAMES (50m)

	14	15	16	17	18 +
50 NL	00:31,55	00:30,96	00:30,38	00:29,94	00:29,21
100 NL	01:08,40	01:07,13	01:05,86	01:04,91	01:03,33
200 NL	02:29,13	02:26,37	02:23,60	02:21,53	02:18,08
400 NL	05:19,21	05:13,30	05:07,38	05:02,95	04:55,56
800 NL	10:56,05	10:43,90	10:31,75	10:22,64	10:07,45
1500 NL	20:52,59	20:29,40	20:06,20	19:48,80	19:19,81
50 Dos	00:35,83	00:35,17	00:34,50	00:34,01	00:33,18
100 Dos	01:17,41	01:15,98	01:14,55	01:13,47	01:11,68
200 Dos	02:47,67	02:44,56	02:41,46	02:39,13	02:35,25
50 Bra.	00:40,20	00:39,46	00:38,71	00:38,16	00:37,23
100 Bra.	01:27,57	01:25,95	01:24,33	01:23,11	01:21,09
200 Bra.	03:08,09	03:04,61	03:01,12	02:58,51	02:54,16
50 Pap.	00:33,32	00:32,71	00:32,09	00:31,63	00:30,85
100 Pap.	01:15,43	01:14,03	01:12,63	01:11,59	01:09,84
200 Pap.	02:48,09	02:44,98	02:41,87	02:39,53	02:35,64
200 4 N.	02:51,59	02:48,42	02:45,24	02:42,86	02:38,88
400 4 N.	06:01,87	05:55,17	05:48,47	05:43,44	05:35,06

DAMES (25m)

	14	15	16	17	18 +
50 NL	00:30,85	00:30,26	00:29,68	00:29,24	00:28,51
100 NL	01:06,80	01:05,53	01:04,26	01:03,31	01:01,73
200 NL	02:25,73	02:22,97	02:20,20	02:18,13	02:14,68
400 NL	05:11,71	05:05,80	04:59,88	04:55,45	04:48,06
800 NL	10:40,05	10:27,90	10:15,75	10:06,64	09:51,45
1500 NL	20:22,59	19:59,40	19:36,20	19:18,80	18:49,81
50 Dos	00:34,33	00:33,67	00:33,00	00:32,51	00:31,68
100 Dos	01:15,01	01:13,58	01:12,15	01:11,07	01:09,28
200 Dos	02:42,77	02:39,66	02:36,56	02:34,23	02:30,35
50 Bra.	00:39,40	00:38,66	00:37,91	00:37,36	00:36,43
100 Bra.	01:25,57	01:23,95	01:22,33	01:21,11	01:19,09
200 Bra.	03:03,09	02:59,61	02:56,12	02:53,51	02:49,16
50 Pap.	00:32,72	00:32,11	00:31,49	00:31,03	00:30,25
100 Pap.	01:14,13	01:12,73	01:11,33	01:10,29	01:08,54
200 Pap.	02:44,99	02:41,88	02:38,77	02:36,43	02:32,54
200 4 N.	02:48,09	02:44,92	02:41,74	02:39,36	02:35,38
400 4 N.	05:53,07	05:46,37	05:39,67	05:34,64	05:26,26

Epreuves MESSIEURS (50m)

	15	16	17	18	19+
50 NL	00:28,17	00:27,65	00:27,13	00:26,60	00:26,08
100 NL	01:01,48	01:00,34	00:59,20	00:58,06	00:56,93
200 NL	02:15,08	02:12,58	02:10,08	02:07,58	02:05,07
400 NL	04:46,77	04:41,45	04:36,14	04:30,83	04:25,52
800 NL	09:55,75	09:44,72	09:33,69	09:22,65	09:11,62
1500 NL	18:56,95	18:35,90	18:14,84	17:53,79	17:32,73
50 Dos	00:31,83	00:31,24	00:30,65	00:30,06	00:29,47
100 Dos	01:08,74	01:07,47	01:06,20	01:04,93	01:03,65
200 Dos	02:30,11	02:27,33	02:24,55	02:21,77	02:18,99
50 Bra.	00:35,42	00:34,77	00:34,11	00:33,45	00:32,80
100 Bra.	01:17,22	01:15,79	01:14,36	01:12,93	01:11,50
200 Bra.	02:47,15	02:44,05	02:40,96	02:37,86	02:34,77
50 Pap.	00:29,89	00:29,34	00:28,79	00:28,23	00:27,68
100 Pap.	01:06,25	01:05,02	01:03,79	01:02,57	01:01,34
200 Pap.	02:30,02	02:27,24	02:24,46	02:21,69	02:18,91
200 4 N.	02:33,21	02:30,38	02:27,54	02:24,70	02:21,86
400 4 N.	05:28,41	05:22,33	05:16,25	05:10,16	05:04,08

MESSIEURS (25m)

	15	16	17	18	19+
50 NL	00:27,47	00:26,95	00:26,43	00:25,90	00:25,38
100 NL	00:59,88	00:58,74	00:57,60	00:56,46	00:55,33
200 NL	02:11,68	02:09,18	02:06,68	02:04,18	02:01,67
400 NL	04:39,27	04:33,95	04:28,64	04:23,33	04:18,02
800 NL	09:39,75	09:28,72	09:17,69	09:06,65	08:55,62
1500 NL	18:26,95	18:05,90	17:44,84	17:23,79	17:02,73
50 Dos	00:30,33	00:29,74	00:29,15	00:28,56	00:27,97
100 Dos	01:06,34	01:05,07	01:03,80	01:02,53	01:01,25
200 Dos	02:25,21	02:22,43	02:19,65	02:16,87	02:14,09
50 Bra.	00:34,62	00:33,97	00:33,31	00:32,65	00:32,00
100 Bra.	01:15,22	01:13,79	01:12,36	01:10,93	01:09,50
200 Bra.	02:42,15	02:39,05	02:35,96	02:32,86	02:29,77
50 Pap.	00:29,29	00:28,74	00:28,19	00:27,63	00:27,08
100 Pap.	01:04,95	01:03,72	01:02,49	01:01,27	01:00,04
200 Pap.	02:26,92	02:24,14	02:21,36	02:18,59	02:15,81
200 4 N.	02:29,71	02:26,88	02:24,04	02:21,20	02:18,36
400 4 N.	05:19,61	05:13,53	05:07,45	05:01,36	04:55,28

Championnats nationaux Interclubs TC en bassin de 25m			
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales		
Compétition d'animation		25m	
	Vend. 11 et/ou Sam. 12 et/ou Dim. 13 novembre 2022		Poule R1 : Chevreuse Poules géographiques
	Toutes Catégories	Compétition par équipes (10 nageurs) de clubs	
	Envoi des bordereaux d'équipe : 16 octobre 2022 Parution des poules : 20 octobre 2022 Engagements par extraNat		

■ Lieux

Une poule régionale (R1) à Chevreuse et plusieurs poules géographiques

Il serait préférable pour limiter les déplacements que 3 piscines au moins soient proposées pour chaque département.

La poule R1 est gérée par la Ligue Régionale, les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

■ Programme

1 ^{ère} réunion : samedi	2 ^{ème} réunion : dimanche
10x50m Nage libre Dames 10x50m Nage libre Messieurs 100m Dos Dames 200m Dos Messieurs 100m Brasse Dames 200m Brasse Messieurs 100m Nage libre Dames 400m Nage libre Messieurs 100m Papillon Dames 200m Papillon Messieurs 100m 4 Nages Dames 200m 4 Nages Messieurs Pause 15mn 4x200m Nage libre Dames	4x200m Nage libre Messieurs 200m Dos Dames 100m Dos Messieurs 200m Brasse Dames 100m Brasse Messieurs 400m Nage libre Dames 100m Nage libre Messieurs 200m Papillon Dames 100m Papillon Messieurs 200m 4 Nages Dames 100m 4 Nages Messieurs Pause 15 minutes 4x100m 4 Nages Dames 4x100m 4 Nages Messieurs

■ Règlement sportif (spécial « Annuel règlements 2022 »)

Toutes les rencontres se dérouleront le même week-end, en bassin de 25 mètres homologué.

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs avec l'obligation, pour chacun, de participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m Nage libre. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

Lorsque les titulaires du 10x50m Nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédant le départ du 10x50m Nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10x50m Nage libre.

Pour les différents niveaux de la compétition, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes.

Concernant la poule régionale R1, deux équipes par club pourront être qualifiées. Les autres équipes du club peuvent participer aux niveaux inférieurs.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.



Tout forfait en poule R1 (équipes titulaires) entraîne une amende forfaitaire de 300 € par équipe (400 € pour les clubs non 100% licences). Un forfait déclaré à partir du 27 octobre entraîne une amende de 500 € (600 € pour les clubs non 100% licences). Si aucune équipe par sexe n'est engagée quelle que soit la poule (R1 ou géographique), l'amende ne sera pas appliquée.

En cas de forfait d'un ou de plusieurs clubs, dans une poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés (dans la limite du nombre de réservistes définis dans le règlement).

Précision :

- Les nageurs doivent être en possession de leur **licence** (elles peuvent être réclamées par le juge arbitre).
- **"Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national 18 ans filles ou collectif national 19 ans garçons pour les seules épreuves concernées par la compétition."** (Source – voir page 84 Spécial Règlement FFN)

■ Classement

Finales : à l'issue des poules, seront définies les qualifications en poule régionale de la saison suivante.

Classement : le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des 4 relais départagera les équipes de clubs.

■ Modalité d'engagements

Pour le **16 octobre 2022**, les clubs devront faire parvenir, à la Ligue Régionale, le bordereau d'engagement indiquant le nombre d'équipes Dames et Messieurs en poule géographique et la confirmation de participation de leur(s) équipe(s) en poule R1. **Aucune équipe ne sera retenue en absence de bordereau à cette date.**

Les bordereaux seront fournis par la Ligue Régionale au format Word sur <http://www.lif-natation.fr> à retourner par mail à natation@lif-natation.fr.

Les clubs devront s'engager sur extraNat.fr (voir date sur extraNat.fr) dans la poule définie au BO du 20 octobre exclusivement. Tout club ne respectant pas cette procédure sera déclaré forfait avec l'application d'une amende de 300 € (400 € pour les clubs non 100% licences).

Toute équipe préalablement inscrite le **16 octobre 2022** et non engagée à la date fournie par extraNat sera considérée comme forfait. **Aucune nouvelle équipe ne sera acceptée après le 16 octobre 2022.**

■ Organisation informatique

Les clubs gestionnaires des poules devront **obligatoirement** utiliser ExtraNat-Pocket. Tous les engagements se feront en ligne sur le site extranat.fr.

Deux modes de gestion sont possibles :

- soit en prenant la gestion complète (sortir les programmes et fiches de courses). Le gestionnaire déclaré sur ExtraNat sera le club. Il devra gérer la compétition avec son code ExtraNat. Du papier et des fiches de courses vierges seront mis à disposition par la ligue Ile-de-France. Le club gestionnaire veillera à ce que les engagements soient conformes au règlement fédéral.
- soit une gestion partielle, la ligue régionale sortira les fiches de courses et programmes. Les clubs devront venir chercher à la ligue Ile-de-France les documents nécessaires la semaine précédant la compétition. Pour ces derniers, ils devront également récupérer la compétition sous forme d'une sauvegarde ExtraNat-Pocket. Le code ExtraNat de gestion sera transmis en temps voulu aux différents clubs.

■ Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au format FFNex pour vérification (procédure envoyée à chaque gestionnaire avant la compétition) le soir même à l'issue de la compétition par mail à : natation@lif-natation.fr.



Uniquement après autorisation de la Ligue Régionale, le club gestionnaire devra rapidement remonter les résultats sur le serveur fédéral (bouton à cliquer dans ExtraNat-Pocket).

Afin d'éviter tout problème lors de la validation des résultats, nous invitons les clubs gestionnaires à vérifier que **toutes les équipes soient conformes au règlement fédéral**.

Les fiches de course et les bordereaux établis lors de la réunion seront envoyés à la Ligue Régionale dans la semaine qui suit.

■ Réclamations

Date limite des réclamations à la Ligue Régionale : le 21 novembre 2022

■ Récompenses

Poule R1 : les 3 premières équipes Dames et Messieurs recevront une coupe et 10 médailles.

Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

■ Officiels

Un officiel par équipe engagée (poules départementales) devra être fourni par les clubs. *Exemple : 3 équipes engagées (2 filles et 1 garçons) = 3 Officiels.*

Un officiel par club représenté dans la poule régionale devra être fourni.

Voir aussi les dispositions générales concernant la désignation des jurys pour les compétitions régionales LIF

■ Liste des équipes qualifiées en poule régionale R1 (et réservistes)

Dames		Messieurs	
1.	ES MASSY NATATION (1)	1.	ETOILES 92 (1)
2.	ETOILES 92 (1)	2.	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (1)
3.	AAS SARCELLES NATATION 95 (1)	3.	CLAMART NATATION 92 (1)
4.	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (1)	4.	STADE DE VANVES (1)
5.	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE (1)	5.	VILLEJUIF NATATION (1)
6.	VILLEJUIF NATATION (1)	6.	ES MASSY NATATION (1)
7.	CLUB DES NAGEURS DE PARIS (1)	7.	ETOILES 92 (2)
8.	RACING CLUB DE FRANCE (1)	8.	CN MELUN VAL DE SEINE (1)
9.	CN MELUN VAL DE SEINE (1)	9.	SN VERSAILLES (1)
10.	CA ORSAY (1)	10.	AAS SARCELLES NATATION 95 (1)
11.	CN VIRY-CHÂTILLON (1)	11.	MOUETTES DE PARIS (1)
12.	CLAMART NATATION 92 (1)	12.	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (1)
13.	STADE DE VANVES (1)	13.	CLUB DES NAGEURS DE PARIS (1)
14.	CS CLICHY 92 (1)	14.	CA ORSAY (1)
15.	SN VERSAILLES (1)	15.	RACING CLUB DE FRANCE (1)
16.	CSN GUYANCOURT (1)	16.	CN MELUN VAL DE SEINE (2)
17.	NEPTUNE CLUB DE FRANCE (1)	17.	CN LE PLESSIS-ROBINSON (1)
18.	CN LE PLESSIS-ROBINSON (1)	18.	LAGNY-SUR-MARNE NATATION (1)
19.	CN BRUNOY-ESSONNE (1)	19.	CN VIRY-CHÂTILLON (1)
20.	S.M MONTROUGE (1)	20.	CERGY PONTOISE NATATION (1)
21.	ES NANTERRE (1)	21.	CN ASNIÈRES (1)
22.	NAUTIC CLUB RAMBOUILLET (1)	22.	RED STAR CLUB CHAMPIGNY (1)
23.	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE (1)	23.	NOGENT NATATION 94 (1)
24.	CN MELUN VAL DE SEINE (2)	24.	CN EPINETTES PARIS (1)
Réservistes		Réservistes	
25.	RED STAR CLUB CHAMPIGNY (1)	25.	ES NANTERRE (1)
26.	CN ST-MICHEL-SUR-ORGE (1)	26.	AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY (1)
27.	C.N OZOIR-LA-FERRIERE (1)	27.	VILLEJUIF NATATION (2)
28.	NOGENT NATATION 94 (1)	28.	CS MEAUX NATATION (1)
29.	CA L'HAY-LES-ROSES (1)	29.	CLUB DES NAGEURS DE PARIS (2)
30.	CA ORSAY (1)	30.	AC VILLEPINTE (1)



Championnat régional Jeunes			
	Compétition qualificative		 50m
	Du 25 au 27 novembre 2022		Un seul lieu
	Jeunes	Nageurs qualifiés à l'issue du classement (voir p12)	
	Engagements par extraNat		

■ Programme

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
1- 400m 4 nages garçons (classement aux temps) 2- 100m papillon filles (classement aux temps) 3- 100m papillon garçons (classement aux temps) 4- 800m nage libre filles (classement aux temps)	5- 200m nage libre filles (classement aux temps) 6- 200m nage libre garçons (classement aux temps) 7- 100m brasse filles (classement aux temps) 8- 100m brasse garçons (classement aux temps) 9- 200m dos filles (classement aux temps) 10- 200m dos garçons (classement aux temps)
3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
11- 400m nage libre filles (classement aux temps) 12- 50m papillon garçons (classement aux temps) 13- 50m papillon filles (classement aux temps) 14- 1500m nage libre garçons (classement aux temps)	15- 200m 4 nages filles (classement aux temps) 16- 200m brasse garçons (classement aux temps) 17- 50m dos filles (classement aux temps) 18- 50m dos garçons (classement aux temps) 19- 100m nage libre filles (classement aux temps) 20- 100m nage libre Garçons (classement aux temps)
5 ^{ème} réunion	6 ^{ème} réunion
21- 400m 4 nages filles (classement aux temps) 22- 400m nage libre garçons (classement aux temps) 23- 200m papillon filles (classement aux temps) 24- 200m papillon garçons (classement aux temps) 25- 50m brasse filles (classement aux temps) 26- 50m brasse garçons (classement aux temps)	27- 200m brasse filles (classement aux temps) 28- 200m 4 nages garçons (classement aux temps) 29- 100m dos filles (classement aux temps) 30- 100m dos garçons (classement aux temps) 31- 50m nage libre filles (classement aux temps) 32- 50m nage libre Garçons (classement aux temps)

■ Règlement sportif

Le championnat régional Jeunes regroupe les : (détail du classement page 12 de ce règlement)

- 60 meilleures filles 13 ans et 60 meilleurs garçons 14 ans
- 60 meilleures filles 12 ans et 60 meilleurs garçons 13 ans
- 60 meilleures filles 11 ans et 60 meilleurs garçons 12 ans

En fonction de la capacité d'accueil du bassin, le nombre de participants pourra être ajusté.

Les nageuses et nageurs qualifiés au championnat de France Jeunes peuvent participer

8 épreuves maximum. Les départements peuvent organiser aux mêmes dates une finale départementale sur un programme qui leur est propre, **à laquelle les nageurs qualifiés au niveau régional ne pourront pas participer. Dans le cas contraire les performances seront supprimées du serveur fédéral.**

■ Récompenses

Les 3 premiers de chaque épreuve et par année d'âge recevront une médaille.

Les 6 premières Filles ainsi que les 6 premiers Garçons par année d'âge recevront un lot. Classement réalisé par année d'âge, avec points à la place (1^{er} 42, 2^{ème} 40, 3^{ème} 39 etc.) Nous garderons les 5 meilleures nages. Les ex aequo seront départagés à la meilleure performance à la table de cotation.

■ Officiels

Voir les dispositions générales concernant la désignation des jurys pour les compétitions régionales de la LIFN

Championnat régional 50m			
	Compétition qualificative		50m
	Sam. 17 au Lun. 19 décembre 2022		1 seul lieu
	Juniors Séniors	Nageurs appartenant à la série A et B de la Ligue Nageurs qualifiés en série C, performances jusqu'au 5 décembre 2022	
	Engagements par extraNat		

■ Organisation

Sur un 1 lieu en bassin de 50 mètres

■ Programme

1ère réunion	2ème réunion
1500m nage libre Messieurs (classement au temps) 800m nage libre Dames (classement au temps) 50m dos Messieurs (classement au temps) 200m 4 nages Dames (classement au temps) 200m 4 nages Messieurs (classement au temps)	200m nage libre Dames (classement au temps) 200m nage libre Messieurs (classement au temps) 50m brasse Dames (classement au temps) 50m brasse Messieurs (classement au temps) 200m papillon Dames (classement au temps) 200m papillon Messieurs (classement au temps) 100m dos Dames (classement au temps)
3ème réunion	4ème réunion
400m nage libre Messieurs (classement au temps) 100m nage libre Dames (classement au temps) 100m brasse Messieurs (classement au temps) 50m dos Dames (classement au temps) 100m dos Messieurs (classement au temps)	400m 4 nages Dames (classement au temps) 400m 4 nages Messieurs (classement au temps) 50m nage libre Dames (classement au temps) 50m nage libre Messieurs (classement au temps) 200m dos Dames (classement au temps) 200m dos Messieurs (classement au temps) 50m papillon Dames (classement au temps)
5ème réunion	6ème réunion
800m nage libre Messieurs (classement au temps) 1500m nage libre Dames (classement au temps) 100m papillon Messieurs (classement au temps) 200m brasse Dames (classement au temps) 200m brasse Messieurs (classement au temps)	400m nage libre Dames (classement au temps) 100m nage libre Messieurs (classement au temps) 100m brasse Dames (classement au temps) 50m papillon Messieurs (classement au temps) 100m papillon Dames (classement au temps)

■ Règlement sportif

Sont autorisés à participer les nageurs des séries A, B et C (performances jusqu'au 5 décembre 2022)

Toutes les épreuves sont nagées en « classement au temps ».

■ Critères d'accès voir page 13

■ Récompenses

Les 3 premiers par nage Toutes Catégories recevront une médaille.

■ Officiels

Voir les dispositions générales concernant la désignation des jurys pour les compétitions régionales LIF



Nos partenaires :

